

Région : un budget grossi par les transferts de l'Etat

Une « année capitale » selon Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région Ile-de-France. La session budgétaire 2006, qui s'ouvre aujourd'hui, marque une étape importante dans l'histoire de la collectivité, puisque celle-ci accueille pour la première fois plusieurs transferts de l'Etat (transport, personnel TOS des collèges et lycées...). « 49,52 % de nos recettes dépendent de l'Etat, a souligné Marie-Pierre de la Gontrie, vice-présidente chargée des Finances. Néanmoins, des in-

certitudes demeurent quant à certaines compensations financières de sa part », s'est-elle inquiétée. Le projet de budget s'élève à 3,6 milliards d'euros, en hausse de 11 % par rapport à 2005. Les investissements représentent 1,9 milliard d'euros et les dépenses de fonctionnement 1,7 milliard. Parmi les secteurs prioritaires : les transports (28,9 % des crédits d'investissement), l'enseignement secondaire (19,7 %) et le logement (12,4 %). Plusieurs projets

seront lancés, à commencer dans le secteur des lycées. « Un programme de rénovation de 163 établissements va débuter, et nous voulons instaurer un rythme de deux constructions par an », a indiqué Elisabeth Gourevitch, vice-présidente chargée des lycées. Serge Méry, vice-président en charge des Transports, a de son côté souligné la mise en service cette année « du tramway des maréchaux, du Trans-Val-de-Marne et du tram-train entre Aulnay et Bondy. »

M. B.

Proposition de sortie de crise au Stif

Roger Karoutchi, président du groupe UMP au conseil régional, vient de déposer une proposition de loi au Sénat, susceptible de débloquer la crise au Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif). Elle prévoit que les décisions soient adoptées à la majorité simple, mais qu'un département puisse demander un deuxième vote à la majorité des deux tiers, s'il se sent lésé. Ce texte répond à l'amendement Devedjian, qui avait provoqué, en décembre, une grave crise au sein du conseil régional. Il prévoyait que les décisions importantes soient votées à la majorité des deux tiers, laissant la possibilité aux trois départements de droite de la région de les bloquer.



taxes L'exécutif régional va proposer une hausse de 18,7 % de la taxe foncière. Elle concerne les ménages propriétaires de leur logement et les entreprises, et sera

comprise entre 4 € et 8 € selon le lieu de résidence. Les cartes grises augmenteront de 38,6 % (52 € à 115 € selon le véhicule). La taxe professionnelle progresse de 11 %.